

LES SUBORDONNÉES DE CONSÉQUENCE

La subordonnée de conséquence indique le résultat atteint ou possible grâce à l'action exprimée dans la proposition principale ou dans la proposition dont cette subordonnée dépend. Elle répond à la question : «en amenant quelle conséquence, quel

résultat ?»
Il agit de telle manière || que personne n'eut plus confiance en lui.
 Il agit d'une manière qui amena quel résultat ?
 le fait «que personne n'eut plus confiance en lui» : subordonnée conjonctive, complément de conséquence de «agit».

LES DIVERSES FORMES

conjonctions	modes	exemples
de telle sorte que, de telle manière que, au point que, si bien que	indicatif	<i>L'accident fut brutal, au point que nul ne put en établir les circonstances exactes.</i> <i>La chétive pécore s'enfla si bien qu'elle creva (La Fontaine).</i>
«que» annoncé dans la principale par «tel», ou par un adverbe de quantité : «si», «tant», «tellement», etc.	indicatif ou conditionnel	<i>Le bruit devint si intense que l'on dut fermer la fenêtre.</i> <i>Il pleut tant qu'on peut craindre une inondation.</i>
de façon que, sans que, en sorte que, de manière que, trop (assez)... pour que	subjonctif	<i>Approche, de façon qu'on te voie.</i> <i>Il pleut trop pour qu'on puisse aller se promener.</i>

ATTENTION

Lorsque la principale est négative ou interrogative, la proposition subordonnée de conséquence est au subjonctif.

Elle n'est pas si naïve || qu'elle n'ait pas compris l'allusion.

LES AUTRES EXPRESSIONS DE LA CONSÉQUENCE

L'idée de conséquence peut être exprimée aussi par :

- un infinitif précédé des prépositions ou locutions prépositives «à», «assez... pour», «trop... pour», «de façon à», «en sorte de», «au point de», etc. :

Elle n'est pas partie **assez** vite pour gagner cette course ;

C.C. de conséquence
de «n'est pas partie»

● **une relative au subjonctif :**

Il est le dernier || **à qui nous puissions faire appel.**